

**Centre d'analyse des opérations et déclarations financières
du Canada (CANAFE)**

**Instructions et spécifications pour la
transmission standard de déclarations par lots**

Version 3.3

MODULE 3

**Présente les spécifications ayant trait aux déclarations d'opérations
importantes en espèces (DOIE)**

5.2.2 Configuration détaillée (format de la version 03) – Déclaration relative aux opérations importantes en espèces (DOIE)

Les spécifications suivantes définissent le format à utiliser pour les DOIE (« LCTR ») regroupées dans un lot, selon la version 03.

Les modifications apportées à ce module entrent en vigueur le 31 juillet 2010 et ajoutent les deux nouveaux codes de secteur d'activité de l'entité déclarante comme suit :

Champ A11 (secteur d'activité de l'entité déclarante) :

- S : Centrale de caisses de crédit
- T : Coopérative de services financiers

Il n'est pas nécessaire d'inclure les parties de la déclaration qui ne s'appliquent pas. Cependant, tous les champs compris dans les parties que vous soumettez doivent être remplis, à moins que vous supprimiez une déclaration (comme l'explique la section 3.4 et la partie A plus bas). Les champs d'une partie requise qui ne contiennent aucune donnée doivent être garnis d'espaces ou de zéros, selon le format établi pour le champ en question. Pour de plus amples renseignements sur les champs d'une déclaration DOIE (« LCTR »), reportez-vous à la *Ligne directrice 7A : Déclaration des opérations importantes en espèces à CANAFE par voie électronique*.

La configuration de chaque DOIE (« LCTR ») sera la suivante, toutes les parties s'appliquant à une même opération étant présentées ensemble :

- Partie A;
- Opération 1;
- Opération 2, etc. (s'il est nécessaire d'inclure plus d'une opération dans la déclaration).

Pour les parties de chaque opération incluses dans vos déclarations DOIE (« LCTR »), vous pouvez choisir l'une ou l'autre des configurations suivantes :

- les parties B1 et B2, soit partie D ou E le cas échéant, et celles des parties C, F ou G qui s'appliquent;
- les parties B1 et B2, la partie C si elle s'applique et celles des parties F ou G et des parties D ou E qui s'appliquent.

Remarque: Si l'opération importante en espèces consistait en un dépôt de nuit ou un dépôt express dans un compte d'affaires, les parties D, E, F et G ne s'appliquent pas lors de la déclaration de cette opération.

Une déclaration DOIE (« LCTR ») ne devrait inclure qu'une seule opération, à moins qu'il s'agisse de deux ou plusieurs opérations en espèces de moins de 10 000 \$ chacune effectuées au cours d'une même période de vingt-quatre heures consécutives et totalisant 10 000 \$ ou plus.

Remarque : La valeur « LCTR » dans l'entête de lot sert à indiquer que le lot renferme des DOIE.

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)

Partie A : Renseignements sur l'établissement où l'opération a été effectuée

Cette partie sert à donner des renseignements sur l'entité déclarante qui doit déclarer l'opération à CANAFE. Cette partie sert aussi à donner des renseignements sur l'emplacement où l'opération a été effectuée. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les personnes et les entités qui répondent à la définition d'« entité déclarante », consultez la série de lignes directrices publiées par CANAFE pour expliquer les exigences en matière de déclaration et les autres obligations des entités déclarantes.

Si vous avez plusieurs bureaux ou succursales, les renseignements inclus dans cette partie doivent porter sur le bureau ou la succursale où l'opération a été effectuée. Les opérations qui ont eu lieu dans des succursales ou des bureaux différents doivent faire l'objet de déclarations distinctes.

Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
±	Identificateur de la partie	X(2)	« A1 »
±	Numéro séquentiel de la déclaration	9(5)RJZ	Numéro séquentiel de la déclaration regroupée sous le sous-en-tête qui précède.
±	Numéro de référence de la déclaration de l'entité déclarante	X(20)LJ	Il faut assigner un numéro de référence distinct pour chaque déclaration transmise par la même entité déclarante à CANAFE. Si vous vous servez de F2R pour modifier cette déclaration, tel qu'expliqué à la section 3.4.2, ce numéro de référence se trouve au champ 6A dans l'écran de la partie A.
±	Code d'action	X(1)	Si vous présentez un nouveau lot (catégorie de lot « A »), inscrivez « A » afin d'indiquer qu'il n'existe aucun changement ou suppression car c'est une nouvelle déclaration. Si vous envoyez un lot de correction, (catégorie de lot « C »), indiquez si cette déclaration doit être changée ou supprimée du lot précédent déjà accepté. Pour modifier une déclaration, utilisez le code d'action « C » et remplissez le reste de la déclaration. Pour supprimer une déclaration, utilisez le code d'action « D ». Après avoir donné votre numéro d'identification d'entité déclarante au champ A1, délimitez immédiatement cette déclaration avec <CRLF> (retour chariot suivi d'un saut de ligne). Passez ensuite à la prochaine déclaration ou à la fin de lot, le cas échéant.
*1	Numéro d'identification de l'entité déclarante	9(7)RJZ	Il s'agit du numéro de sept chiffres qui vous a été donné par CANAFE lors de votre inscription. Plus d'information sur le sujet sera disponible auprès de votre administrateur de F2R. Ce champ est obligatoire. Si le champ est invalide, le lot au complet sera rejeté.
*1A	Numéro de l'emplacement de l'entité déclarante	X(15)LJ	Ce numéro représente de l'information sur l'emplacement où l'opération s'est déroulée. Les numéros d'emplacement sont donnés lors de l'inscription auprès de CANAFE et conservés par votre administrateur de F2R. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez communiquer avec votre administrateur de F2R. Pour les institutions de dépôt, ce code est la portion touchant la succursale de votre numéro de transit qui commence avec des zéros. Par exemple, le code d'emplacement pour la succursale 02831 de la banque numéro 0004 serait 02831. Pour les autres types d'entités déclarantes, ce numéro sera créé et vous sera donné par CANAFE. Ce champ est obligatoire. S'il est invalide, la déclaration sera rejeté.
*7-9	Nom de la personne-ressource * 7 Nom de famille * 8 Prénom 9 Autre nom/Initiale	X(20)LJ X(15)LJ X(10)LJ	Entrez le nom de la personne avec qui CANAFE peut communiquer pour obtenir des précisions sur cette déclaration. Les champs A7 et A8 sont obligatoires. S'ils ne sont pas remplis, la déclaration sera rejetée.

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)**Partie A : Renseignements sur l'établissement où l'opération a été effectuée**

Cette partie sert à donner des renseignements sur l'entité déclarante qui doit déclarer l'opération à CANAFE. Cette partie sert aussi à donner des renseignements sur l'emplacement où l'opération a été effectuée. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les personnes et les entités qui répondent à la définition d'« entité déclarante », consultez la série de lignes directrices publiées par CANAFE pour expliquer les exigences en matière de déclaration et les autres obligations des entités déclarantes.

Si vous avez plusieurs bureaux ou succursales, les renseignements inclus dans cette partie doivent porter sur le bureau ou la succursale où l'opération a été effectuée. Les opérations qui ont eu lieu dans des succursales ou des bureaux différents doivent faire l'objet de déclarations distinctes.

Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
*10	Numéro de téléphone de la personne-ressource	X(20)LJ	Entrez le numéro de téléphone de la personne avec qui CANAFE peut communiquer pour avoir des précisions. Indiquez le numéro du poste téléphonique au champ 10A, le cas échéant. Format 999-999-9999. Ce champ est obligatoire. S'il n'est pas rempli, la déclaration sera rejetée.
10A	Numéro du poste téléphonique de la personne-ressource	9(10)RJZ	Indiquez le numéro du poste téléphonique de la personne-ressource, s'il en existe un.
*11	Secteur d'activité de l'entité déclarante	X(1)LJ	Entrez la catégorie d'activité qui décrit le mieux l'entité déclarante et qui s'applique à l'opération faisant l'objet de la déclaration. Code Description A Comptable B Banque C Caisse populaire D Mandataire de Sa Majesté qui vend ou rachète des mandats-poste E Casino F Institution coopérative de crédit G Ne s'applique plus à ce champ. H Ne s'applique plus à ce champ. I Représentant d'assurance-vie J Société d'assurance-vie K Entreprise de services monétaires L Caisse d'épargne provinciale M Secteur de l'immobilier N Coopérative de crédit O Courtier en valeurs mobilières P Société de fiducie et de prêt Q Notaire de la Colombie-Britannique R Négociant en pierres et métaux précieux S Centrale de caisses de crédit T Coopérative de services financiers Ce champ est obligatoire. S'il n'est pas rempli, la déclaration sera rejetée.

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)**Partie A : Renseignements sur l'établissement où l'opération a été effectuée**

Cette partie sert à donner des renseignements sur l'entité déclarante qui doit déclarer l'opération à CANAFE. Cette partie sert aussi à donner des renseignements sur l'emplacement où l'opération a été effectuée. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les personnes et les entités qui répondent à la définition d'« entité déclarante », consultez la série de lignes directrices publiées par CANAFE pour expliquer les exigences en matière de déclaration et les autres obligations des entités déclarantes.

Si vous avez plusieurs bureaux ou succursales, les renseignements inclus dans cette partie doivent porter sur le bureau ou la succursale où l'opération a été effectuée. Les opérations qui ont eu lieu dans des succursales ou des bureaux différents doivent faire l'objet de déclarations distinctes.

Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
±12	Indicateur de règle de 24 heures	9(1)	Si l'opération qui fait l'objet de la déclaration est pour un montant de 10 000 \$ ou plus, inscrivez « 0 ». Si c'est le cas, la déclaration ne doit comprendre qu'une seule opération sinon la déclaration sera rejetée. Si une déclaration comprend plus d'une opération en espèces de moins de 10 000 \$ effectuées au cours d'une même période de 24 heures et totalisant 10 000 \$ ou plus, utilisez l'indicateur de règle de 24 heures de « 1 ». Si c'est le cas, la déclaration DOIE (« LCTR ») comprendra plus d'une opération. Ce champ est nécessaire. S'il est invalide, la déclaration sera rejetée. Si vous vous servez de F2R pour modifier cette déclaration, tel qu'expliqué à la section 3.4.2, cet indicateur se trouve au haut de l'écran de la partie A (au-dessus du champ 1).
Total des caractères : 127			Chaque déclaration DOIE (« LCTR ») doit comprendre la partie A.

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)**Partie B1 : Renseignements sur l'opération**

Cette partie sert à donner des renseignements sur l'opération ou les opérations importantes en espèces.

Si l'opération importante en espèces comportait plusieurs opérations en espèces de moins de 10 000 \$ chacune effectuées au cours d'une même période de vingt-quatre heures consécutives et totalisant 10 000 \$ ou plus, veuillez les présenter dans la même déclaration. Si plus de 99 opérations de ce genre constituaient une opération importante en espèces, vous devrez remplir plus d'une déclaration.

Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
±	Identificateur de la partie	X(2)	« B1 »
±	Numéro séquentiel de la partie	9(2)RJZ	Numéro séquentiel de l'opération comprise dans la déclaration. Ces numéros doivent débiter à 01, mais ne pas dépasser 99.

Partie B1 : Renseignements sur l'opération

Cette partie sert à donner des renseignements sur l'opération ou les opérations importantes en espèces.

Si l'opération importante en espèces comportait plusieurs opérations en espèces de moins de 10 000 \$ chacune effectuées au cours d'une même période de vingt-quatre heures consécutives et totalisant 10 000 \$ ou plus, veuillez les présenter dans la même déclaration. Si plus de 99 opérations de ce genre constituaient une opération importante en espèces, vous devrez remplir plus d'une déclaration.

Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
*1-2	Date et heure de l'opération *1 Date de l'opération 2 Heure de l'opération	X(8)LJ X(6)LJ	Entrez la date et l'heure de l'opération importante en espèces. Si l'opération a eu lieu en dehors des heures normales de bureau et que vous n'êtes pas certain de la date et de l'heure, servez-vous de l'indicateur de dépôt de nuit au champ B3. Dans ce cas, si vous ne fournissez pas la date de l'opération dans le champ B1, vous devez fournir la date de l'inscription au champ B4. Format de la date AAAAMMJJ. La date ne peut remonter à plus de cinq ans avant la date d'entrée en vigueur du 31 janvier, 2003 pour ce type de déclaration. Il ne peut s'agir d'une date future et cette date doit être identique ou antérieure à la date d'inscription, si une telle date est inscrite au champ B4. Format de l'heure HHMMSS (si l'heure n'est pas disponible, garnir d'espaces). Le champ B1 est obligatoire, à moins que vous n'indiquiez au champ B3 qu'il s'agit d'un dépôt de nuit. Pour ce qui est du champ B2, vous devez faire des efforts raisonnables pour le remplir.
*3	Indicateur de dépôt de nuit ou de dépôt express	9(1)	Si l'opération consistait en un dépôt de nuit, entrez « 1 » dans ce champ. S'il s'agissait d'un dépôt express, entrez « 3 ». Dans tous les autres cas, entrez « 0 » ou « 9 ».
4	Date de l'inscription	X(8)LJ	Entrez la date à laquelle l'opération a été inscrite, si elle diffère de la date de l'opération indiquée ci-dessus. La date ne peut remonter à plus de cinq ans avant la date de présentation de la déclaration et doit être identique ou postérieure à la date de l'opération indiquée ci-dessus. Format de la date AAAAMMJJ. Ce champ est nécessaire dans le cas d'un dépôt de nuit (code 1 dans le champ B3), si vous n'avez pas fourni la date de l'opération dans le champ B1. Dans tout autre cas, vous devez faire des efforts raisonnables pour remplir ce champ.
*5	Montant de l'opération	X(15)d RJZ	Entrez le montant total des fonds visés par l'opération, y compris deux positions décimales. Il s'agit du montant total reçu pour entreprendre l'opération. Vous donnerez des détails sur ce qu'il est advenu de ces fonds (c'est-à-dire sur la ou les manières dont les fonds ont été répartis) à la partie B2. Si le montant n'est pas en dollars canadiens, vous n'avez pas à le convertir, mais vous devez donner les renseignements sur la devise au champ B6. Ce champ est obligatoire. S'il n'est pas rempli, la déclaration sera rejetée.

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)			
Partie B1 : Renseignements sur l'opération			
<p>Cette partie sert à donner des renseignements sur l'opération ou les opérations importantes en espèces.</p> <p>Si l'opération importante en espèces comportait plusieurs opérations en espèces de moins de 10 000 \$ chacune effectuées au cours d'une même période de vingt-quatre heures consécutives et totalisant 10 000 \$ ou plus, veuillez les présenter dans la même déclaration. Si plus de 99 opérations de ce genre constituaient une opération importante en espèces, vous devrez remplir plus d'une déclaration.</p>			
Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
*6	Devise de l'opération	X(3)LJ	<p>Entrez le code de la devise utilisée pour l'opération, même s'il s'agit de dollars canadiens. Voir la table des codes de devises dans la documentation technique sur la page de publications au site Web de CANAFE.</p> <p>Ce champ est obligatoire. S'il n'est pas rempli, la déclaration sera rejetée.</p>
*7	Comment l'opération a-t-elle été effectuée?	X(1)LJ	<p>Entrez la valeur correspondant à la manière dont l'opération a été effectuée. Si les choix proposés ne correspondent pas à l'opération, indiquez « Autre » et donnez des précisions au champ B7A.</p> <p>Code Description</p> <ul style="list-style-type: none"> A Succursale, bureau ou magasin B GAB (guichet automatique bancaire) C Véhicule blindé D Messenger E Poste F Ne s'applique plus à ce champs G Autre H Dépôt de nuit (ce code doit être utilisé si « 1 » est inscrit dans le champ B3) I Dépôt express (ce code doit être utilisé si « 3 » est inscrit dans le champ B3) <p>Ce champ est obligatoire.</p>
7A	Description de « Autre »	X(20)LJ	<p>Donnez des précisions sur la catégorie « Autre », selon ce qui est mentionné ci-dessus.</p> <p>Ce champ est requis si le code « G » a été entré au champ B7.</p>
Total des caractères : 66			Chaque déclaration DOIE (« LCTR ») doit comprendre la partie B1.

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)			
Partie B2 : Renseignements sur la répartition de fonds			
<p>Cette partie sert à donner des renseignements sur la ou les manières dont l'opération s'est conclue, c'est-à-dire à indiquer où les fonds sont allés. Si la répartition a été faite pour le compte d'une entité (autre qu'un individu), veuillez suivre les instructions de la partie F. Si la répartition a été faite pour le compte d'un autre individu, consultez la partie G.</p> <p>Donnez des renseignements sur l'individu qui a effectué l'opération tel qu'expliqué à la partie D ou à la partie E. Si l'opération ne comportait pas de répartitions autres qu'un ou des dépôts portés au crédit de comptes d'affaires, consultez la partie E. Si l'opération comportait au moins une répartition qui n'était pas un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires, suivez les instructions de la partie D.</p>			
Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
±	Identificateur de la partie	X(2)	« B2 »

Partie B2 : Renseignements sur la répartition de fonds

Cette partie sert à donner des renseignements sur la ou les manières dont l'opération s'est conclue, c'est-à-dire à indiquer où les fonds sont allés. Si la répartition a été faite pour le compte d'une entité (autre qu'un individu), veuillez suivre les instructions de la partie F. Si la répartition a été faite pour le compte d'un autre individu, consultez la partie G.

Donnez des renseignements sur l'individu qui a effectué l'opération tel qu'expliqué à la partie D ou à la partie E. Si l'opération ne comportait pas de répartitions autres qu'un ou des dépôts portés au crédit de comptes d'affaires, consultez la partie E. Si l'opération comportait au moins une répartition qui n'était pas un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires, suivez les instructions de la partie D.

Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
±	Numéro séquentiel de la partie	9(2)RJZ	Numéro séquentiel de la répartition de fonds effectuée dans le cadre de l'opération. Ces numéros doivent débiter à 01, mais ne pas dépasser 30. Si vous désirez entrer plus d'une répartition pour une même opération, enregistrez chaque répartition additionnelle en augmentant de « 1 » le numéro séquentiel de la partie après avoir fourni tous les renseignements requis pour la répartition précédente.
*8	Répartition des fonds	X(1)LJ	<p>Ce champ sert à décrire ce qu'il est advenu aux fonds en cause dans l'opération. Si les choix proposés ne correspondent pas à la répartition, indiquez « Autre » et donnez des précisions au champ B8A.</p> <p>Code Description</p> <ul style="list-style-type: none"> A Dépôt dans un compte B Télévirement transmis C Opération de change D Achat de jetons de casino E Achat de traite bancaire F Achat de mandat G Achat de chèques de voyage H Achat/Dépôt police d'assurance-vie (indiquer le numéro de la police au champ B8B) I Achat/Dépôt valeurs mobilières J Achat/Dépôt biens immeubles K Encaissement L Autre <p>Ce champ est obligatoire. S'il n'est pas rempli, la déclaration sera rejetée.</p>
8A	Description de « Autre »	X(20)LJ	<p>Donnez des précisions sur la catégorie « Autre », selon ce qui est mentionné ci-dessus.</p> <p>Ce champ est requis si le code « L » a été entré au champ B8.</p>
8B	Numéro de police d'assurance-vie	X(30)LJ	<p>Si la répartition des fonds concerne une « police d'assurance-vie », indiquez le numéro de la police.</p> <p>Ce champ est requis si le code « H » a été entré au champ B8.</p>
*9	Montant de la répartition	X(15)d RJZ	<p>Entrez le montant des fonds répartis, y compris deux positions décimales. Si le montant n'est pas en dollars canadiens, vous n'avez pas à le convertir, mais vous devez donner les renseignements sur la devise au champ B10.</p> <p>Ce champ est obligatoire. S'il n'est pas rempli, la déclaration sera rejetée.</p>
*10	Devise de la répartition	X(3)LJ	<p>Entrez le code de la devise utilisée pour cette répartition, même s'il s'agit de dollars canadiens. Voir la table des codes de devises dans la documentation technique sur la page de publications au site Web de CANAFE.</p> <p>Ce champ est obligatoire. S'il n'est pas rempli, la déclaration sera rejetée.</p>

Partie B2 : Renseignements sur la répartition de fonds

Cette partie sert à donner des renseignements sur la ou les manières dont l'opération s'est conclue, c'est-à-dire à indiquer où les fonds sont allés. Si la répartition a été faite pour le compte d'une entité (autre qu'un individu), veuillez suivre les instructions de la partie F. Si la répartition a été faite pour le compte d'un autre individu, consultez la partie G.

Donnez des renseignements sur l'individu qui a effectué l'opération tel qu'expliqué à la partie D ou à la partie E. Si l'opération ne comportait pas de répartitions autres qu'un ou des dépôts portés au crédit de comptes d'affaires, consultez la partie E. Si l'opération comportait au moins une répartition qui n'était pas un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires, suivez les instructions de la partie D.

Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
*11-12	Nom, numéro et numéro de compte de l'autre institution, entité ou personne *11 Nom de l'autre institution ou nom et numéro de l'autre entité ou personne *12 Numéro de compte ou de police de l'autre entité ou personne	X(35)LJ X(30)LJ	Ces champs servent à donner de plus amples renseignements sur les fonds décrits au champ B8. Donnez le nom et le numéro d'identification, le cas échéant, de toute autre institution associée à l'opération ou donnez le nom et le numéro de compte de toute autre entité ou personne associée à la répartition. Donnez également au champ B12 tout numéro de police associé à l'autre entité ou personne, le cas échéant. Ces champs sont obligatoires s'ils s'appliquent à l'opération.
±13	Indicateur « Pour le compte de »	X(1)LJ	Ce champ sert à indiquer pour le compte de qui la répartition de fonds a été effectuée. Code Description C Sans objet (pour son propre compte, remplir la partie D) E Pour le compte d'une entité (selon le cas, remplir la partie D ou la partie E, et, au besoin, remplir la partie F) F Pour le compte d'un autre individu (remplir la partie D et, au besoin, la partie G) G Dépôt en espèces par un employé dans le compte d'affaire de son employeur (remplir la partie E). Afin d'inclure la partie E, assurez-vous que la valeur indiquée à chacune des répartitions de fonds au champ B8 soit « A » (dépôt dans un compte) et que la valeur indiquée au type de compte au champ C3 soit « B » (commercial) Si vous vous servez de F2R pour modifier cette déclaration, tel qu'expliqué à la section 3.4.2, cet indicateur de référence se trouve au haut de l'écran de la partie B2 (au-dessus du champ 8).
Total des caractères : 139			Chaque déclaration DOIE (« LCTR ») doit comprendre la partie B2.

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)**Partie C : Renseignements sur le compte (si l'opération a touché un compte)**

Cette partie sert à donner des renseignements sur le compte, si un compte a effectivement été touché. Comme il a déjà été mentionné, il est possible que la déclaration porte sur plusieurs opérations, et sur plusieurs répartitions pour chaque opération. Donnez les renseignements sur le compte, le cas échéant, pour chaque opération faisant l'objet de la présente déclaration. Si la répartition des fonds consistait en un « dépôt », cette partie est requise.

Si l'opération ne touchait aucun compte, ne pas inclure la partie C dans la déclaration de cette opération.

Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires										
±	Identificateur de la partie	X(2)	« C1 »										
±	Numéro séquentiel de la partie	9(2)RJZ	Numéro séquentiel des renseignements sur le compte associé à la répartition de fonds (doit concorder avec le numéro séquentiel de la partie présentant la répartition correspondante, à la partie B2).										
*1	Numéro de la succursale ou de transit où le compte est détenu	X(12)LJ	Entrez le numéro de la succursale, le numéro de transit ou tout autre numéro permettant d'identifier l'entité auprès de laquelle le compte est détenu, si cela s'applique à l'opération. Par exemple, si c'est un compte de banque, inscrivez le numéro de succursale de cinq chiffres et garnissez d'espaces le reste du champ. Ce champ est obligatoire si cette partie s'applique.										
*2	Numéro du compte	X(30)LJ	Entrez le numéro du compte en question. Ce champ est obligatoire si cette partie s'applique.										
*3	Genre de compte	X(1)LJ	Indiquez le genre de compte dont il est question. Si les choix proposés ne correspondent pas au genre de compte touché par l'opération, indiquez « Autre » et donnez des précisions au champ C3A. <table style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>Code</td> <td>Description</td> </tr> <tr> <td>A</td> <td>Personnel</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>Commercial</td> </tr> <tr> <td>C</td> <td>En fiducie</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>Autre</td> </tr> </table> Ce champ est obligatoire si cette partie s'applique.	Code	Description	A	Personnel	B	Commercial	C	En fiducie	D	Autre
Code	Description												
A	Personnel												
B	Commercial												
C	En fiducie												
D	Autre												
3A	Description de « Autre »	X(20)LJ	Donnez des précisions sur la catégorie « Autre », selon ce qui est mentionné ci-dessus. Ce champ est requis si le code « D » a été entré au champ C3.										
*4	Devise du compte	X(3)LJ	Entrez le code de la devise utilisée pour ce compte. Voir la table des codes de devises dans la documentation technique sur la page de publications au site Web de CANAFE. Ce champ est obligatoire si cette partie s'applique.										
*5	Nom au complet de chaque titulaire du compte *5A Titulaire du compte *5B Titulaire du compte *5C Titulaire du compte	X(45)LJ X(45)LJ X(45)LJ	Entrez le nom au complet de chaque titulaire du compte (jusqu'à concurrence de trois). S'il y en a plus de trois, vous n'avez pas à les nommer tous. Ce champ est obligatoire si cette partie s'applique.										
Total des caractères : 205			Si l'opération ne touchait aucun compte, ne pas inclure la partie C dans la déclaration de cette opération.										

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)**Partie D : Renseignements sur l'individu qui a effectué l'opération, s'il ne s'agit pas d'un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires (le cas échéant)**

Cette partie sert à donner des renseignements sur l'individu qui a effectué l'opération, dans le cas d'une opération comportant au moins une répartition qui n'était pas un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires. Un compte d'affaires est un compte commercial, le compte d'un organisme à but non-lucratif ou toute autre forme de compte, à l'exception d'un compte personnel ou d'un compte en fiducie.

Si l'opération ainsi que toutes ses formes de répartitions consistaient en dépôts portés au crédit de comptes d'affaires, veuillez suivre les instructions de la partie E.

Comme il a déjà été mentionné, il est possible que la déclaration porte sur plusieurs opérations. Donnez les renseignements requis à la partie D pour chaque opération incluse dans la déclaration si au moins une répartition n'était pas un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires. Par exemple, si les fonds d'une même opération ont été répartis de deux manières différentes (c'est-à-dire que les fonds sont allés à deux endroits différents), mais que chaque répartition consistait en un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires (autre qu'un dépôt de nuit ou dépôt express), vous devez remplir la partie E. Si l'une de ces répartitions n'était pas un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires, vous devez remplir la partie D.

Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
±	Identificateur de la partie	X(2)	« D1 »
±	Numéro séquentiel de la partie	9(2)RJZ	Numéro séquentiel de l'individu qui a effectué l'opération faisant l'objet de la présente déclaration (doit concorder avec le numéro séquentiel de la partie présentant l'opération correspondante faisant l'objet d'une déclaration, à la partie B1).
*1-3	Nom au complet de l'individu *1 Nom de famille *2 Prénom 3 Autre nom/Initiale	X(20)LJ X(15)LJ X(10)LJ	Entrez le nom de famille, le prénom et tout autre nom ou initiale (le cas échéant) de l'individu qui a effectué l'opération. Les champs D1 et D2 sont obligatoires si cette partie s'applique. Si cette partie s'applique et que ces champs ne sont pas remplis, la déclaration sera rejetée. Si l'indicateur de règle de 24 heures (« 1 ») est utilisé dans le champ A12 et qu'en raison de cela les renseignements pour les champs D1 et D2 n'ont pas été demandés au moment de l'opération (et ne sont pas consignés dans vos fichiers ou vos dossiers), vous pouvez garnir ces champs d'espaces.
*4	Numéro de client attribué par l'entité déclarante	X(12)LJ	Entrez le numéro de client que vous avez attribué à l'individu ayant effectué l'opération, le cas échéant. Ce champ est obligatoire s'il s'applique à l'opération et que cette partie s'applique.
*5-9	Adresse au complet de l'individu *5 Adresse (rue et numéro) *6 Ville *7 Pays *8 Province/État *9 Code postal/zip	X(30)LJ X(25)LJ X(2)LJ X(20)LJ X(9)LJ	Entrez l'adresse municipale, la ville, le pays, la province ou l'État et le code postal ou zip de l'individu qui a effectué l'opération. Ces champs sont obligatoires si cette partie s'applique. Si cette partie s'applique et que ces champs ne sont pas remplis, la déclaration sera rejetée. Si l'indicateur de règle de 24 heures (« 1 ») est utilisé dans le champ A12 et qu'en raison de cela les renseignements pour les champs D5 à D9 n'ont pas été demandés au moment de l'opération (et ne sont pas consignés dans vos fichiers ou vos dossiers), vous pouvez garnir ces champs d'espaces.
10	Pays de résidence	X(2)LJ	Entrez le pays de résidence permanente de l'individu qui a effectué l'opération. Voir les tables de codes de pays dans la documentation technique sur la page de publications au site Web de CANAFE. Vous devez faire des efforts raisonnables pour remplir ce champ, si cette partie s'applique.

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)**Partie D : Renseignements sur l'individu qui a effectué l'opération, s'il ne s'agit pas d'un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires (le cas échéant)**

Cette partie sert à donner des renseignements sur l'individu qui a effectué l'opération, dans le cas d'une opération comportant au moins une répartition qui n'était pas un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires. Un compte d'affaires est un compte commercial, le compte d'un organisme à but non-lucratif ou toute autre forme de compte, à l'exception d'un compte personnel ou d'un compte en fiducie.

Si l'opération ainsi que toutes ses formes de répartitions consistaient en dépôts portés au crédit de comptes d'affaires, veuillez suivre les instructions de la partie E.

Comme il a déjà été mentionné, il est possible que la déclaration porte sur plusieurs opérations. Donnez les renseignements requis à la partie D pour chaque opération incluse dans la déclaration si au moins une répartition n'était pas un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires. Par exemple, si les fonds d'une même opération ont été répartis de deux manières différentes (c'est-à-dire que les fonds sont allés à deux endroits différents), mais que chaque répartition consistait en un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires (autre qu'un dépôt de nuit ou dépôt express), vous devez remplir la partie E. Si l'une de ces répartitions n'était pas un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires, vous devez remplir la partie D.

Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
11	Numéro de téléphone à domicile	X(20)LJ	Entrez le numéro de téléphone à domicile de l'individu qui a effectué l'opération. Vous devez faire des efforts raisonnables pour remplir ce champ, si cette partie s'applique. Le champ D11A (poste téléphonique pour un numéro de téléphone à domicile) n'existe plus.
*12	Document d'identification de l'individu	X(1)LJ	Entrez la valeur correspondant au document utilisé pour établir l'identité de l'individu qui a effectué l'opération. Si les choix proposés ne correspondent pas à la pièce d'identité, cochez « Autre » et donnez des précisions au champ D12A. Code Description A Permis de conduire B Certificat de naissance C Carte d'assurance-maladie provinciale D Passeport E Autre F Fiche d'établissement ou carte de résident permanent Ce champ est obligatoire si cette partie s'applique. Si l'indicateur de règle de 24 heures (« 1 ») est utilisé dans le champ A12 et qu'en raison de cela les renseignements pour le champ D12 n'ont pas été demandés au moment de l'opération (et ne sont pas consignés dans vos fichiers ou vos dossiers), vous pouvez garnir ce champ d'espaces.
12A	Description de « Autre »	X(20)LJ	Donnez des précisions sur la catégorie « Autre », selon ce qui est mentionné ci-dessus. Ce champ est requis si le code « E » a été entré au champ D12.
*13	Numéro d'identification	X(20)LJ	Entrez le numéro du document indiqué au champ D12 et qui a été utilisé pour établir l'identité de l'individu qui a effectué l'opération. Ce champ est obligatoire si cette partie s'applique. Si l'indicateur de règle de 24 heures (« 1 ») est utilisé dans le champ A12 et qu'en raison de cela les renseignements pour le champ D13 n'ont pas été demandés au moment de l'opération (et ne sont pas consignés dans vos fichiers ou vos dossiers), vous pouvez garnir ce champ d'espaces. Remarque : Un numéro d'assurance sociale (NAS) ne doit pas être fourni au présent champ. Si le document d'identification indiqué aux champs D12 et D12E est une carte d'assurance sociale, garnissez ce champ d'espaces.

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)**Partie D : Renseignements sur l'individu qui a effectué l'opération, s'il ne s'agit pas d'un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires (le cas échéant)**

Cette partie sert à donner des renseignements sur l'individu qui a effectué l'opération, dans le cas d'une opération comportant au moins une répartition qui n'était pas un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires. Un compte d'affaires est un compte commercial, le compte d'un organisme à but non-lucratif ou toute autre forme de compte, à l'exception d'un compte personnel ou d'un compte en fiducie.

Si l'opération ainsi que toutes ses formes de répartitions consistaient en dépôts portés au crédit de comptes d'affaires, veuillez suivre les instructions de la partie E.

Comme il a déjà été mentionné, il est possible que la déclaration porte sur plusieurs opérations. Donnez les renseignements requis à la partie D pour chaque opération incluse dans la déclaration si au moins une répartition n'était pas un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires. Par exemple, si les fonds d'une même opération ont été répartis de deux manières différentes (c'est-à-dire que les fonds sont allés à deux endroits différents), mais que chaque répartition consistait en un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires (autre qu'un dépôt de nuit ou dépôt express), vous devez remplir la partie E. Si l'une de ces répartitions n'était pas un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires, vous devez remplir la partie D.

Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
*14-15	Lieu de délivrance du document d'identification *14 Pays *15 Province/État	X(2)LJ X(20)LJ	Entrez le pays de délivrance du document utilisé pour établir l'identité de l'individu qui a effectué l'opération. Le cas échéant, inscrivez la province ou l'État compris dans le lieu de délivrance. Si le pays de délivrance est le Canada, le champ D15 doit comprendre une province ou un territoire canadien valide. Si le pays est le Mexique ou les États-Unis, le champ D15 doit comprendre un état valide. Veuillez consulter les tableaux de codes pertinents dans la documentation technique sur la page de publications au site Web de CANAFE pour obtenir une liste des provinces, territoire et États valides. Ces champs sont obligatoires si cette partie s'applique. Si l'indicateur de règle de 24 heures (« 1 ») est utilisé dans le champ A12 et qu'en raison de cela les renseignements pour les champs D14 et D15 n'ont pas été demandés au moment de l'opération (et ne sont pas consignés dans vos fichiers ou vos dossiers), vous pouvez garnir ces champs d'espaces.
*16	Date de naissance de l'individu	X(8)LJ	Entrez la date de naissance de l'individu qui a effectué l'opération. Elle doit être postérieure à 1880, mais ne pas être une date future. Format de la date AAAAMMJJ. Ce champ est obligatoire si cette partie s'applique. Si l'indicateur de règle de 24 heures (« 1 ») est utilisé dans le champ A12 et qu'en raison de cela les renseignements pour le champ D16 n'ont pas été demandés au moment de l'opération (et ne sont pas consignés dans vos fichiers ou vos dossiers), vous pouvez garnir ce champ d'espaces.
*17	Métier ou profession de l'individu	X(30)LJ	Entrez le métier ou la profession de l'individu qui a effectué l'opération. Ce champ est obligatoire si cette partie s'applique. Si l'indicateur de règle de 24 heures (« 1 ») est utilisé dans le champ A12 et qu'en raison de cela les renseignements pour le champ D17 n'ont pas été demandés au moment de l'opération (et ne sont pas consignés dans vos fichiers ou vos dossiers), vous pouvez garnir ce champ d'espaces).

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)**Partie D : Renseignements sur l'individu qui a effectué l'opération, s'il ne s'agit pas d'un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires (le cas échéant)**

Cette partie sert à donner des renseignements sur l'individu qui a effectué l'opération, dans le cas d'une opération comportant au moins une répartition qui n'était pas un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires. Un compte d'affaires est un compte commercial, le compte d'un organisme à but non-lucratif ou toute autre forme de compte, à l'exception d'un compte personnel ou d'un compte en fiducie.

Si l'opération ainsi que **toutes** ses formes de répartitions consistaient en dépôts portés au crédit de comptes d'affaires, veuillez suivre les instructions de la partie E.

Comme il a déjà été mentionné, il est possible que la déclaration porte sur plusieurs opérations. Donnez les renseignements requis à la partie D pour chaque opération incluse dans la déclaration si au moins une répartition n'était pas un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires. Par exemple, si les fonds d'une même opération ont été répartis de deux manières différentes (c'est-à-dire que les fonds sont allés à deux endroits différents), mais que chaque répartition consistait en un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires (autre qu'un dépôt de nuit ou dépôt express), vous devez remplir la partie E. Si l'une de ces répartitions n'était pas un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires, vous devez remplir la partie D.

Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
18	Numéro de téléphone d'affaires de l'individu	X(20)LJ	Entrez le numéro de téléphone d'affaires de l'individu qui a effectué l'opération. Vous devez faire des efforts raisonnables pour remplir ce champ, si cette partie s'applique.
18A	Numéro du poste téléphonique	9(10)RJZ	Indiquez le numéro du poste téléphonique d'affaires de l'individu, s'il en existe un.
Total des caractères : 300			Pour chaque opération incluse dans une déclaration DOIE (« LCTR »), vous devez inclure soit la partie D, soit la partie E, à moins qu'il s'agisse d'un dépôt de nuit ou d'un dépôt express dans un compte d'affaires (ce qui élimine l'application des parties D et E).

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)			
Partie E : Renseignements sur l'individu qui a effectué l'opération, s'il s'agit d'un dépôt porté au crédit d'un compte d'affaires (autre qu'un dépôt de nuit ou un dépôt express) (le cas échéant)			
<p>Cette partie sert à donner des renseignements sur l'individu qui a effectué l'opération, si l'opération ainsi que toutes ses formes de répartitions consistaient en dépôts portés au crédit de comptes d'affaires (autres que des dépôts de nuit ou des dépôts express). Un compte d'affaires est un compte commercial, le compte d'un organisme à but non-lucratif ou toute autre forme de compte, à l'exception d'un compte personnel ou d'un compte en fiducie. Si une ou plusieurs répartitions ne consistaient pas en dépôts portés au crédit de compte d'affaires, il faut remplir la Partie D.</p> <p>Comme il a déjà été mentionné, il est possible que la déclaration porte sur plusieurs opérations. Donnez les renseignements requis à la partie E pour chaque opération incluse dans la déclaration, si toutes les répartitions consistaient en dépôts portés au crédit de comptes d'affaires.</p> <p>Remarque: Afin d'inclure la partie E pour une opération, assurez-vous que la valeur indiquée au champ B13 de la partie B2 en tant qu'indicateur « pour le compte de » soit « E » ou « G », et que la valeur indiquée à chacune des répartitions de fonds au champ B8 soit « A ». La valeur indiquée au champ C3 (genre de compte) doit être « B » (commercial).</p>			
Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
±	Identificateur de la partie	X(2)	« E1 »
±	Numéro séquentiel de la partie	9(2)RJZ	Numéro séquentiel de l'individu qui a effectué l'opération faisant l'objet de la présente déclaration (doit concorder avec le numéro séquentiel de la partie présentant l'opération correspondante, à la partie B1).
*1-3	Nom au complet de l'individu *1 Nom de famille *2 Prénom 3 Autre nom/Initiale	X(20)LJ X(15)LJ X(10)LJ	Entrez le nom de famille, le prénom et tout autre nom ou initiale (le cas échéant) de l'individu qui a effectué l'opération. Les champs E1 et E2 sont obligatoires si cette partie s'applique. Si cette partie s'applique et que ces champs ne sont pas remplis, la déclaration sera rejetée. Si l'indicateur de règle de 24 heures (« 1 ») est utilisé dans le champ A12 et qu'en raison de cela les renseignements pour les champs E1 et E2 n'ont pas été demandés au moment de l'opération (et ne sont pas consignés dans vos fichiers ou vos dossiers), vous garnir ces champs d'espaces.
Total des caractères : 49			Pour chaque opération incluse dans une déclaration DOIE (« LCTR »), vous devez inclure soit la partie D, soit la partie E, à moins qu'il s'agisse d'un dépôt de nuit ou d'un dépôt express dans un compte d'affaires (ce qui élimine l'application des parties D et E).

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)			
Partie F : Renseignements sur l'entité pour le compte de laquelle l'opération a été effectuée (le cas échéant)			
Cette partie s'applique uniquement si la répartition a été faite pour le compte d'un tiers qui n'est pas un individu, tel qu'indiqué à la partie B2.			
Afin d'inclure la partie F pour une opération, assurez-vous que la valeur indiquée au champ B13 de la partie B2 soit « E ».			
Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
±	Identificateur de la partie	X(2)	« F1 »
±	Numéro séquentiel de la partie	9(2)RJZ	Numéro séquentiel des renseignements sur le tiers associé à la répartition de fonds, s'il s'agit d'une entité (doit concorder avec le numéro séquentiel de la partie présentant la répartition correspondante, à la partie B2).
*1	Dénomination sociale de la société, de la fiducie ou de l'autre entité	X(35)LJ	Entrez la dénomination sociale au complet de la société ou de l'autre entité pour le compte de laquelle l'opération a été effectuée. Ce champ est obligatoire si cette partie s'applique. Si cette partie s'applique et que ce champ n'est pas rempli, la déclaration sera rejetée. Si l'indicateur de règle de 24 heures (« 1 ») est utilisé dans le champ A12 et qu'en raison de cela les renseignements pour le champ F1 n'ont pas été demandés au moment de l'opération (et ne sont pas consignés dans vos fichiers ou vos dossiers), vous pouvez garnir ce champ d'espaces.
*2	Nature de ses activités	X(20)LJ	Indiquez le genre d'activité de l'entité pour le compte de laquelle l'opération a été effectuée. Ce champ est obligatoire si cette partie s'applique. Si l'indicateur de règle de 24 heures (« 1 ») est utilisé dans le champ A12 et qu'en raison de cela les renseignements pour le champ F2 n'ont pas été demandés au moment de l'opération (et ne sont pas consignés dans vos fichiers ou vos dossiers), vous pouvez garnir ce d'espaces.
*3-7	Adresse au complet de l'entité *3 Adresse (rue et numéro) *4 Ville *5 Pays *6 Province/État *7 Code postal/zip	X(30)LJ X(25)LJ X(2)LJ X(20)LJ X(9)LJ	Entrez l'adresse municipale, la ville, le pays, la province ou l'État et le code postal ou zip de l'entité pour le compte de laquelle l'opération a été effectuée. Voir les tables de codes pertinentes dans la documentation technique sur la page de publications au site Web de CANAFE. Ces champs sont obligatoires si cette partie s'applique. Si l'indicateur de règle de 24 heures (« 1 ») est utilisé dans le champ A12 et qu'en raison de cela les renseignements pour les champs F3 à F7 n'ont pas été demandés au moment de l'opération (et ne sont pas consignés dans vos fichiers ou vos dossiers), vous pouvez garnir ces champs d'espaces.
8	Numéro de téléphone d'affaires de l'entité	X(20)LJ	Entrez le numéro de téléphone d'affaires de l'entité pour le compte de laquelle l'opération a été effectuée. Vous devez faire des efforts raisonnables pour remplir ce champ, si cette partie s'applique.
8A	Numéro du poste téléphonique	9(10)RJZ	Indiquez le numéro du poste téléphonique d'affaires de l'entité, s'il en existe un.

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)			
Partie F : Renseignements sur l'entité pour le compte de laquelle l'opération a été effectuée (le cas échéant)			
Cette partie s'applique uniquement si la répartition a été faite pour le compte d'un tiers qui n'est pas un individu, tel qu'indiqué à la partie B2.			
Afin d'inclure la partie F pour une opération, assurez-vous que la valeur indiquée au champ B13 de la partie B2 soit « E ».			
Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
*9	Numéro d'incorporation	X(14)LJ	Donnez le numéro d'incorporation de l'entité, s'il s'agit d'une société. Ce champ est obligatoire si cette partie s'applique et que l'entité est une société. Si l'indicateur de règle de 24 heures (« 1 ») est utilisé dans le champ A12 et qu'en raison de cela les renseignements pour le champ F9 n'ont pas été demandés au moment de l'opération (et ne sont pas consignés dans vos fichiers ou vos dossiers), vous pouvez garnir ce champ d'espaces. S'il n'existe aucun numéro d'incorporation pour la société, garnissez ce champ d'espaces.
*10-11	Lieu de délivrance du numéro d'incorporation *10 Pays *11 Province/État	X(2)LJ X(20)LJ	Entrez le pays de délivrance du numéro d'incorporation de l'entité pour le compte de laquelle l'opération a été effectuée (s'il s'agit d'une société). Le cas échéant, inscrivez la province ou l'État compris dans le lieu de délivrance. Si le pays de délivrance est le Canada, le champ F11 doit comprendre une province ou un territoire canadien valide. Si le pays est le Mexique ou les États-Unis, le champ F11 doit comprendre un État valide. Veuillez consulter les tableaux de codes pertinents dans la documentation technique sur la page de publications au site Web de CANAFE pour obtenir une liste des provinces, territoire et États valides. Ces champs sont obligatoires si cette partie s'applique et que l'entité est une société. Si l'indicateur de règle de 24 heures (« 1 ») est utilisé dans le champ A12 et qu'en raison de cela les renseignements pour les champs F10 et F11 n'ont pas été demandés au moment de l'opération (et ne sont pas consignés dans vos fichiers ou vos dossiers), vous pouvez garnir ces champs d'espaces. S'il n'existe aucun numéro d'incorporation pour la société, garnissez d'espaces les champs F10 et F11.
12	Nom du ou des signataires autorisés ayant le pouvoir de lier l'entité ou d'agir à l'égard du compte 12A Signataire autorisé 12B Signataire autorisé 12C Signataire autorisé	X(35)LJ X(35)LJ X(35)LJ	Donnez le nom des personnes (jusqu'à concurrence de trois) qui ont le pouvoir d'effectuer des opérations dans le compte. Vous devez faire des efforts raisonnables pour remplir ce champ, si cette partie s'applique.
Total des caractères : 316			Ne pas inclure la partie F dans la déclaration si l'opération n'a pas été faite pour le compte d'une entité ou s'il s'agissait d'un dépôt en espèces par un employé dans le compte d'affaire de son employeur.

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)			
Partie G : Renseignements sur le tiers par rapport à l'opération, s'il s'agit d'un individu (le cas échéant)			
<p>Cette partie s'applique uniquement si la répartition a été faite pour le compte d'un tiers qui est un individu. Afin d'inclure la partie G pour une opération, assurez-vous que la valeur indiquée au champ B13 de la partie B2 soit « F ».</p> <p>Si l'individu a effectué la répartition pour son propre compte, cette partie ne s'applique pas. Dans ce cas, les renseignements sur l'individu doivent être donnés à la partie D. Si la répartition a été effectuée pour le compte d'une entité (autre qu'un dépôt en espèces par un employé dans le compte d'affaire de l'employeur), vous devez remplir la partie F.</p>			
Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
±	Identificateur de la partie	X(2)	« G1 »
±	Numéro séquentiel de la partie	9(2)RJZ	Numéro séquentiel des renseignements sur le tiers associé à la répartition de fonds, s'il s'agit d'un individu (doit concorder avec le numéro séquentiel de la partie présentant la répartition correspondante, à la partie B2).
*1-3	Nom au complet de l'individu *1 Nom de famille *2 Prénom 3 Autre nom/Initiale	X(20)LJ X(15)LJ X(10)LJ	Entrez le nom de famille, le prénom et tout autre nom ou initiale (le cas échéant) de l'individu pour le compte duquel l'opération a été effectuée. Les champs G1 et G2 sont obligatoires si cette partie s'applique. Si l'indicateur de règle de 24 heures (« 1 ») est utilisé dans le champ A12 et qu'en raison de cela les renseignements pour les champs G1 et G2 n'ont pas été demandés au moment de l'opération (et ne sont pas consignés dans vos fichiers ou vos dossiers), vous pouvez garnir ces champs d'espaces.
*4-8	Adresse au complet de l'individu *4 Adresse (rue et numéro) *5 Ville *6 Pays *7 Province/État *8 Code postal/zip	X(30)LJ X(25)LJ X(2)LJ X(20)LJ X(9)LJ	Entrez l'adresse municipale, la ville, le pays, la province ou l'État et le code postal ou zip de l'individu pour le compte duquel l'opération a été effectuée. Ces champs sont obligatoires si cette partie s'applique. Si l'indicateur de règle de 24 heures (« 1 ») est utilisé dans le champ A12 et qu'en raison de cela les renseignements pour les champs G4 à G8 n'ont pas été demandés au moment de l'opération (et ne sont pas consignés dans vos fichiers ou vos dossiers), vous pouvez garnir ces champs d'espaces.
9	Numéro de téléphone à domicile de l'individu	X(20)LJ	Entrez le numéro de téléphone à domicile de l'individu pour le compte duquel l'opération a été effectuée. Vous devez faire des efforts raisonnables pour remplir ce champ, si cette partie s'applique. Le champ G9A (poste téléphonique pour un numéro de téléphone à domicile) n'existe plus.
10	Numéro de téléphone d'affaires de l'individu	X(20)LJ	Entrez le numéro de téléphone d'affaires de l'individu pour le compte duquel l'opération a été effectuée. Vous devez faire des efforts raisonnables pour remplir ce champ, si cette partie s'applique.
10A	Numéro du poste téléphonique	9(10)RJZ	Indiquez le numéro du poste téléphonique d'affaires de l'individu, s'il en existe un.
11	Date de naissance de l'individu	X(8)LJ	Entrez la date de naissance de l'individu pour le compte duquel l'opération a été effectuée. Elle doit être postérieure à 1880, mais ne pas être une date future. Format de la date AAAAMMJJ. Vous devez faire des efforts raisonnables pour remplir ce champ, si cette partie s'applique.

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)**Partie G : Renseignements sur le tiers par rapport à l'opération, s'il s'agit d'un individu (le cas échéant)**

Cette partie s'applique uniquement si la répartition a été faite pour le compte d'un tiers qui est un individu. Afin d'inclure la partie G pour une opération, assurez-vous que la valeur indiquée au champ B13 de la partie B2 soit « F ».

Si l'individu a effectué la répartition pour son propre compte, cette partie ne s'applique pas. Dans ce cas, les renseignements sur l'individu doivent être donnés à la partie D. Si la répartition a été effectuée pour le compte d'une entité (autre qu'un dépôt en espèces par un employé dans le compte d'affaire de l'employeur), vous devez remplir la partie F.

Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
12	Document d'identification de l'individu	X(1)LJ	Entrez la valeur correspondant au document utilisé pour établir l'identité de l'individu pour le compte duquel l'opération a été effectuée. Si les choix proposés ne correspondent pas à la pièce d'identité, indiquez « Autre » et donnez des précisions au champ G12A. Code Description A Permis de conduire B Certificat de naissance C Carte d'assurance-maladie provinciale D Passeport E Autre F Fiche d'établissement ou carte de résident permanent Vous devez faire des efforts raisonnables pour remplir ce champ, si cette partie s'applique.
12A	Description de « Autre »	X(20)LJ	Donnez des précisions sur la catégorie « Autre », selon ce qui est mentionné ci-dessus. Ce champ est requis si le code « E » a été entré au champ G12.
13	Numéro d'identification	X(20)LJ	Entrez le numéro du document indiqué au champ G12 et qui a été utilisé pour établir l'identité de l'individu pour le compte duquel l'opération a été effectuée. Vous devez faire des efforts raisonnables pour remplir ce champ, si cette partie s'applique. Remarque : Un numéro d'assurance sociale (NAS) ne doit pas être fourni au présent champ. Si le document d'identification indiqué aux champs G12 et G12A est une carte d'assurance sociale, garnissez ce champ d'espaces.
14	Pays de résidence	X(2)LJ	Entrez le pays de résidence permanente de l'individu pour le compte duquel l'opération a été effectuée. Voir les tables de codes de pays dans la documentation technique sur la page de publications au site Web de CANAFE. Vous devez faire des efforts raisonnables pour remplir ce champ, si cette partie s'applique.
15-16	Lieu de délivrance du document d'identification 15 Pays 16 Province/État	X(2)LJ X(20)LJ	Entrez le pays de délivrance du document utilisé pour établir l'identité de l'individu pour le compte duquel l'opération a été effectuée. Le cas échéant, inscrivez la province ou l'État compris dans le lieu de délivrance. Si le pays de délivrance est le Canada, le champ G16 doit comprendre une province ou un territoire canadien valide. Si le pays est le Mexique ou les États-Unis, le champ G16 doit comprendre un état valide. Veuillez consulter les tableaux de codes pertinents dans la documentation technique sur la page de publications au site Web de CANAFE pour obtenir une liste des provinces, territoire et États valides. Vous devez faire des efforts raisonnables pour remplir ces champs, si cette partie s'applique.

Format de lot - Version 03 : DOIE (« LCTR »)			
Partie G : Renseignements sur le tiers par rapport à l'opération, s'il s'agit d'un individu (le cas échéant)			
Cette partie s'applique uniquement si la répartition a été faite pour le compte d'un tiers qui est un individu. Afin d'inclure la partie G pour une opération, assurez-vous que la valeur indiquée au champ B13 de la partie B2 soit « F ».			
Si l'individu a effectué la répartition pour son propre compte, cette partie ne s'applique pas. Dans ce cas, les renseignements sur l'individu doivent être donnés à la partie D. Si la répartition a été effectuée pour le compte d'une entité (autre qu'un dépôt en espèces par un employé dans le compte d'affaire de l'employeur), vous devez remplir la partie F.			
Champ n°	Nom du champ	Format	Commentaires
17	Métier ou profession de l'individu	X(30)LJ	Entrez le métier ou la profession de l'individu pour le compte duquel l'opération a été effectuée. Vous devez faire des efforts raisonnables pour remplir ce champ, si cette partie s'applique.
18	Lien entre l'individu nommé à la partie D ou la partie E et l'individu nommé ci-dessus	X(1)LJ	Indiquez le lien existant entre l'individu qui a effectué l'opération et l'individu pour le compte duquel l'opération a été effectuée. Si les choix proposés ne correspondent pas à ce lien, indiquez « Autre » et donnez des précisions au champ G18A. Code Description A Comptable B Agent C Conseiller juridique D Emprunteur E Courtier F Client G Employé H Ami I Membre de la famille J Autre Vous devez faire des efforts raisonnables pour remplir ce champ, si cette partie s'applique.
18A	Description de « Autre »	X(20)LJ	Donnez des précisions sur la catégorie « Autre », selon ce qui est mentionné ci-dessus. Ce champ est requis si le code « J » a été entré au champ G18.
Total des caractères : 309			Ne pas inclure la partie G dans la déclaration si l'opération n'a pas été faite pour le compte d'un autre individu ou s'il s'agissait d'un dépôt en espèces par un employé dans le compte d'affaire de son employeur.

5.3.2 Diagramme de production d'une déclaration relative aux opérations importantes en espèces (DOIE ou « LCTR »)





